

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de la Corse-du-Sud

COMMUNE de CUTTOLI-CORTICCHIATO

**Nombre de membres :**

Afférents au conseil Municipal : 19

En exercice : 16

Qui ont pris part à la délibération : 12

Dont pouvoirs : 1

Date de la convocation : 23/10/2025

Date d'affichage : 30/10/2025

L'an **deux mil vingt cinq, le vingt sept octobre, à 18h00**, le Conseil Municipal de la commune de **CUTTOLI-CORTICCHIATO**, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Jean-Baptiste BIANCUCCI**.

Étaient présents : M. Jean-Baptiste BIANCUCCI, M. Jean Toussaint MICALETTI, M. Jérôme PIERLOVISI, M. Jean-Baptiste TORRE, Mme Céline PAOLETTI, Mme Marie-Paule CRUCIANI, Mme Martine FRATONI, Mme Sarah SENTENAC, Mme Pascale Lydia SAULI ANDARELLI, M. Philippe CHIAPPE, M. Jean-Baptiste VINCIGUERRA.

Étaient absents excusés : -

Étaient absents non excusés : M. Joseph FRATONI, M. Jean Nicolas ANTONIOTTI, Mme Isabelle TORRE TEMAROHIRANI, Mlle Pauline TORRE, Mlle Inès Angélina TRAORE DIT LEROUX.

Procurations : Mme Isabelle TORRE TEMAROHIRANI en faveur de M. Jean-Baptiste BIANCUCCI.

Secrétaire : M. ANGEL BENETTI Carlos.

### **OBJET : DELIBERATION RELATIVE A LA DEMANDE DE FINANCEMENT D'UNE ETUDE ENERGETIQUE PORTANT SUR QUATRE LOGEMENTS COMMUNAUX**

Délibération n° : MA-DEL-2025-058

Le Maire informe le conseil municipal que dans le cadre du projet de rénovation énergétique de 4 logements communaux situés dans le bâtiment de la Mairie au village de Cutuli, la commune souhaite réaliser un audit énergétique de ces quatre logements.

Cet audit permettra de caractériser l'état énergétique actuel des logements, d'identifier les postes prioritaires à rénover dans le but d'améliorer les performances énergétiques et de proposer des solutions adéquates.

Il est proposé de solliciter un financement auprès de l'Agence d'Urbanisme et d'Energie de la Corse selon le plan de financement suivant :

Montant de l'étude HT : 2000 €

Montant de l'étude TTC: 2400 €

Subvention demandée :

2000 € X 80 % = 1600 €

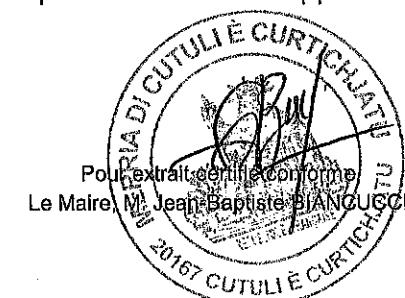
Part communale TTC : 800 €

Après délibération le conseil municipal à l'unanimité des membres présents décide d'approuver le plan de financement ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Extrait certifié conforme.

Certifiée exécutoire après transmission à la  
Préfecture de Corse-du-Sud et publication par  
voie d'affichage le 30/10/2025



Pour extrait certifié conforme  
Le Maire, M. Jean-Baptiste BIANCUCCI